

PROJET PÉDAGOGIQUE 2026

Accueil Collectif de Mineurs Local Jeunes de Pleyber-Christ

Porz Ruz

29410 Pleyber-Christ

Mail : cyber@pleyber-christ.fr

Tel : 06 15 83 08 38



SOMMAIRE

1. identité du lieu et ambition éducative

2. cadre institutionnel et références

3. philosophie éducative du local jeunes

3.1 principes éducatifs

3.2 public accueilli

4. gouvernance éducative et place des jeunes

4.1 participation des jeunes

4.2 conseil des jeunes

5. équipe éducative et postures professionnelles

5.1 composition de l'équipe

5.2 postures professionnelles

6. fonctionnement du local jeunes

6.1 temps d'ouverture

6.2 liberté encadrée

7. intentions éducatives

8. objectifs pédagogiques et modalités d'action

axe 1 : autonomie et initiative

axe 2 : vivre ensemble et régulation sociale

axe 3 : ouverture culturelle et engagement territorial

9. sécurité et cadre éducatif

10. évaluation du projet

11. conclusion

1. Identité du lieu et ambition éducative

Le Local Jeunes de Pleyber-Christ est un espace éducatif de proximité inscrit dans le quotidien des adolescents de la commune.

Il constitue un lieu de transition entre l'enfance et l'âge adulte, dans lequel les jeunes viennent :

- retrouver un groupe de pairs,
- expérimenter des relations sociales élargies,
- construire progressivement leur autonomie,
- développer leur capacité à faire des choix,
- s'inscrire dans la vie locale.

Dans un territoire rural où la mobilité autonome des adolescents reste contrainte, le Local Jeunes joue un rôle structurant en matière de :

- prévention de l'isolement,
- accès à une vie sociale organisée,
- ouverture culturelle et citoyenne,
- accompagnement vers l'autonomie.

Le Local Jeunes est ainsi pensé comme un espace de socialisation, d'expérimentation et de responsabilisation progressive.

2. Cadre institutionnel et références

Le présent projet s'inscrit dans le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) et respecte les dispositions du Code de l'action sociale et des familles.

Il est adossé au projet éducatif de la commune de Pleyber-Christ et constitue le document de référence de l'équipe d'animation.

Il garantit :

- la sécurité physique, morale et affective des mineurs,
 - la cohérence éducative des actions menées,
 - la continuité des orientations définies par la collectivité.
-

3. Philosophie éducative du local jeunes

3.1 Principes éducatifs

L'action éducative repose sur quatre principes fondamentaux :

Autonomie progressive

Permettre au jeune de passer progressivement d'une posture d'usager à une posture d'acteur.

Participation réelle

Associer les jeunes aux choix et aux décisions qui les concernent.

Expérimentation sociale

Faire du groupe un espace d'apprentissage des relations, des règles et du vivre ensemble.

Sécurité contenante

Garantir un cadre stable, sécurisant et structurant, permettant la liberté d'action.

3.2 Public accueilli

Le Local Jeunes accueille des adolescents âgés de 11 à 17 ans, collégiens et lycéens.

Le public est diversifié :

- situations sociales variées,
- niveaux d'autonomie hétérogènes,
- parcours scolaires différents,
- contextes familiaux multiples.

Une attention particulière est portée à l'accueil des jeunes en situation de handicap ou à besoins spécifiques, afin de garantir une participation effective de tous.

4. Gouvernance éducative et place des jeunes

4.1 Participation des jeunes

Les jeunes ne sont pas uniquement usagers du service, ils en sont également acteurs.

Le fonctionnement repose sur trois niveaux de participation :

Expression

- boîte à idées accessible en continu,
- échanges informels avec l'équipe,
- recueil régulier des envies et besoins.

Consultation

- réunions jeunes régulières,
- choix des activités,
- co-construction des programmes de vacances.

Décision accompagnée

- participation à la conception de projets collectifs,
- organisation de mini-projets,
- contribution à la programmation annuelle.

4.2 Conseil des jeunes

Un conseil des jeunes est mis en place de manière régulière.

Il a pour objectifs de :

- proposer et débattre de projets,
- participer à l'organisation du fonctionnement du Local Jeunes,
- contribuer à la régulation de la vie collective,
- être force de proposition sur les règles de vie.

Son fonctionnement repose sur :

- des réunions encadrées par l'équipe d'animation,
- un ordre du jour co-construit,
- une traçabilité des décisions,
- un suivi des propositions formulées.

Ce dispositif constitue un espace de participation démocratique adapté aux adolescents.

5. Équipe éducative et postures professionnelles

5.1 Composition de l'équipe

L'équipe est composée de :

- un directeur ACM titulaire du BAFD,
- un adjoint d'animation,
- des animateurs diplômés ou en formation,
- des renforts ponctuels selon les périodes.

5.2 Postures professionnelles

L'action de l'équipe repose sur quatre postures complémentaires :

Accueillir

Créer un climat sécurisant, bienveillant et stable.

Observer

Comprendre les dynamiques de groupe et identifier les besoins individuels.

Accompagner

Soutenir les initiatives des jeunes sans s'y substituer.

Réguler

Intervenir sur les tensions dans une logique éducative et restaurative.

L'animateur est ainsi positionné comme médiateur éducatif et facilitateur de projets, et non comme simple prescripteur d'activités.

6. Fonctionnement du local jeunes

6.1 Temps d'ouverture

Période scolaire :

- Mardi : 16h30 – 18h30
- Mercredi : 14h00 – 18h30
- Vendredi : 17h00 – 22h00

Vacances scolaires :

Les horaires sont construits en concertation avec les jeunes, en fonction des projets et des dynamiques de groupe.

6.2 Liberté encadrée

Le fonctionnement repose sur un principe de liberté d'usage dans un cadre sécurisé.

Les jeunes peuvent :

- circuler librement dans les espaces,
- participer ou non aux activités proposées,
- quitter la structure selon un cadre défini avec les familles.

Ce fonctionnement vise à favoriser :

- la responsabilisation,
 - la gestion du temps,
 - l'apprentissage progressif de l'autonomie.
-

7. Intentions éducatives

L'action du Local Jeunes s'organise autour de trois intentions principales :

- développer l'autonomie et la capacité d'initiative,
 - favoriser le vivre ensemble et la qualité des relations,
 - ouvrir le Local Jeunes sur le territoire, la culture et la citoyenneté.
-

8. Objectifs pédagogiques et modalités d'action

Axe 1 : Autonomie et initiative

Objectifs :

- favoriser la prise de décision progressive,
- encourager la responsabilisation individuelle,
- développer la capacité à initier et porter un projet.

Modalités :

- projets jeunes accompagnés de la conception à la réalisation,
- auto-organisation de temps d'activités,
- co-construction des programmes de vacances,
- mise en place de mini-camps construits avec les jeunes.

Axe 2 : Vivre ensemble et régulation sociale

Objectifs :

- développer la coopération,
- apprendre la gestion des conflits,
- renforcer le respect et l'écoute,
- favoriser l'appartenance au groupe.

Modalités :

- règles de vie co-construites et réévaluées,
- conseil des jeunes comme instance de régulation,
- médiation éducative des conflits,
- activités coopératives structurées.

Axe 3 : Ouverture culturelle et engagement territorial**Objectifs :**

- favoriser l'ouverture culturelle,
- encourager l'implication dans la vie locale,
- développer la curiosité et la mobilité éducative.

Modalités :

- partenariats avec la médiathèque et les associations locales,
 - projets citoyens et solidaires,
 - sorties éducatives co-construites,
 - valorisation des actions menées par les jeunes sur la commune.
-

9. Sécurité et cadre éducatif

La sécurité est pensée comme un élément structurant de l'action éducative.

Elle permet de garantir :

- la sécurité physique et affective des jeunes,
- un cadre relationnel respectueux,
- la prévention des comportements à risque,
- la régulation éducative des tensions.

Une attention particulière est portée aux dynamiques de groupe, aux situations individuelles et aux phénomènes d'exclusion.

10. Évaluation du projet

L'évaluation est continue, partagée et intégrée à la démarche pédagogique.

Indicateurs quantitatifs :

- fréquentation du Local Jeunes,
- participation aux activités,
- nombre de projets initiés par les jeunes,
- participation au conseil des jeunes.

Indicateurs qualitatifs :

- niveau d'autonomie observé,

- qualité du vivre ensemble,
- capacité à gérer les conflits,
- implication dans les projets,
- sentiment d'appartenance.

Outils :

- bilans d'équipe réguliers,
- bilans avec les jeunes,
- retours des familles,
- observations de terrain,
- suivi des projets jeunes.

L'évaluation constitue un outil de régulation et d'ajustement permanent des pratiques.

11. Conclusion

Le Local Jeunes de Pleyber-Christ constitue un espace éducatif structurant au service des adolescents de la commune.

Il contribue à :

- leur autonomie,
- leur socialisation,
- leur ouverture culturelle et citoyenne,
- leur construction personnelle.

Ce projet repose sur une conviction éducative forte :

un adolescent se construit autant dans les expériences collectives qu'il vit que dans l'accompagnement qui lui permet de devenir acteur de ses choix.